

**FREN3503**  
**THÉMATIQUE :**  
**le cinéma dans la littérature d'expression française**



Affiche, festival du film du Croisic, octobre 2013

---

**AUTOMNE 2017**

Department of Modern Languages, Literatures and Cultures

---

Créneau horaire : lundi, mercredi et vendredi, 12h-12h50  
Salle : SN-4083

Professeure : Dr. Karine Abadie

Bureau : SN-3055

Téléphone : 709-864-8824

Courrier électronique : kabadie@mun.ca (veuillez indiquer **[FR3503]** dans l'objet de votre message)

Disponibilités : lundi, mercredi, vendredi 13h30-15h00 (ou sur rendez-vous)

---

**DESCRIPTION DU COURS** (3 crédits)

Cours dans lequel sont analysés un ou plusieurs thèmes reliés. Ces thèmes sont étudiés à travers un choix de textes d'expression française. Le thème du **CINÉMA** dans toutes ses déclinaisons sera abordé dans le présent cours.

**PRÉREQUIS**

15 crédits de cours de français de niveau 2000 ou permissions de la direction.

**OBJECTIFS**

Identifier différentes manifestations du cinéma dans des textes littéraires.

Analyser, décrire et comparer l'usage du cinéma dans des textes littéraires.

## LECTURES OBLIGATOIRES

- textes disponibles en ligne (D2L)
- Wiazemsky, Anne. 2013. *Une Année studieuse*. Coll. « Folio ». Paris : Gallimard.

L'acquisition d'un dictionnaire unilingue français de poche est **FORTEMENT** suggérée.

Des diapositives en Power Point résumant les éléments vus en classe seront disponibles après chaque cours.

## ÉVALUATIONS

<b>Participation</b>	<b>10%</b>
----------------------	------------

Il est attendu que les étudiants arrivent en cours préparés, en ayant lu les textes au programme et en étant prêts à en discuter. Les étudiants devront également tenir un cahier de vocabulaire, accompagnant leurs différentes lectures. Ce cahier de vocabulaire devra être remis le **1<sup>er</sup> décembre**. Lors de sa remise, cinquante mots devront être présentés et définis dans leur contexte.

<b>Rédaction</b>	<b>20%</b>
------------------	------------

Date : **1<sup>er</sup> décembre**

Ce travail consistera en la rédaction d'un texte d'environ 1000 mots. Il s'agira d'explorer la thématique du cinéma et de s'interroger sur son utilisation dans une variété de textes littéraires.

Le détail de cette évaluation sera expliqué en classe.

\* Une portion des points (5 points) sera attribuée à la langue.

<b>Tests</b>	<b>40%</b> (2x20%)
--------------	-----------------------

Dates : **11 octobre, 6 novembre**

En classe, les étudiants seront interrogés sur la matière couverte jusqu'au jour du test.

Le détail de cette évaluation sera expliqué en classe.

<b>Examen final</b>	<b>30%</b>
---------------------	------------

Semaine d'examen (**entre le 6 et le 15 décembre**)

Cet examen portera sur la matière vue au cours de la session.

Le détail de cette évaluation sera expliqué en classe et une séance de révision sera prévue lors de la semaine 13.

## CALENDRIER

SEMAINES	DÉTAIL DU COURS	ÉVALUATIONS
<b>Semaine 1</b> 6 et 8 septembre 2017	Présentation du cours et des outils Déclinaison du cinéma dans la littérature	
<b>Semaine 2</b> 11, 13 et 15 septembre 2017	Éléments d'histoire du cinéma Histoire de l'utilisation du cinéma dans la littérature	
<b>Semaine 3</b> 18, 20 et 22 septembre 2017	Éléments sur la technique cinématographique	
<b>Semaine 4</b> 25, 27 et 29 septembre 2017	L'invention d'un personnage : <i>Charlot</i> (P. Soupault) – extrait	
<b>Semaine 5</b> 2, 4 et 6 octobre 2017	La littérature de montage : <i>La Condition humaine</i> (A. Malraux) – extrait	
<b>Semaine 6</b> 11 et 13 octobre 2017	L'inspiration cinématographique : <i>Les Fantômes du muet</i> (D. Blonde) – extrait	11 octobre : <b>TEST 1</b>
<b>Semaine 7</b> 16, 18 et 20 octobre 2017	L'inspiration cinématographique : <i>Les Fantômes du muet</i> (D. Blonde) – extrait  <b>20 octobre : ABSENCE (pas de cours)</b>	
<b>Semaine 8</b> 23, 25 et 27 octobre 2017	La réécriture d'un film : <i>Ma vie rouge Kubrick</i> (S. Roy) – extrait  <b>23 et 25 octobre : ABSENCE (pas de cours)</b>	
<b>Semaine 9</b> 30 octobre, 1 <sup>er</sup> et 3 novembre 2017	La réécriture d'un film : <i>Ma vie rouge Kubrick</i> (S. Roy) – extrait	
<b>Semaine 10</b> 6, 8 et 10 novembre 2017	Roman à l'étude : <i>Une Année studieuse</i> (A. Wiazemsky)	6 novembre : <b>TEST 2</b>
<b>Semaine 11</b> 15 et 17 novembre 2017	Roman à l'étude : <i>Une Année studieuse</i> (A. Wiazemsky)	
<b>Semaine 12</b> 20, 22 et 24 novembre 2017	Roman à l'étude : <i>Une Année studieuse</i> (A. Wiazemsky)	
<b>Semaine 13</b> 27, 29 novembre et 1 <sup>er</sup> décembre 2017	Révision	1 <sup>er</sup> décembre : <b>REMISE DE LA RÉDACTION</b>
<b>Entre les 6 et 15 décembre 2017 : EXAMEN FINAL</b>		

\*Ce calendrier est provisoire et sujet à changements.

**LES TRAVAUX REMIS EN RETARD NE SERONT PAS ACCEPTÉS  
LA PRÉSENCE EN COURS EST FORTEMENT RECOMMANDÉE<sup>1</sup>  
IL EST INTERDIT D'ENREGISTRER LE COURS  
LES ORDINATEURS PORTABLES NE DOIVENT ÊTRE UTILISÉS EN COURS QUE POUR LA PRISE DE NOTE**

**BESOINS SPÉCIAUX** : me contacter le plus rapidement possible. Toute demande restera confidentielle.

Je me suis engagée à faciliter et à promouvoir un environnement d'apprentissage accessible, inclusif et empreint de respect mutuel.

Students requiring special accommodation are asked to communicate firstly with the Glenn Roy Blundon Centre ([www.mun.ca/blundon/about/index.php](http://www.mun.ca/blundon/about/index.php)) at the earliest opportunity. University policies and procedures pertaining to accommodations for students with disabilities can be found at [www.mun.ca/policy/site/policy.php?id=239](http://www.mun.ca/policy/site/policy.php?id=239).

**PLAGIAT** : tout plagiat ou toute fraude ainsi que toute tentative de commettre ces actes ou toute participation à ces actes à l'occasion d'un examen ou d'un travail est une faute. Prenez le temps de consulter « Academic Misconduct » : [www.mun.ca/regoff/calendar/sectionNo=REGS-0748](http://www.mun.ca/regoff/calendar/sectionNo=REGS-0748).

---

<sup>1</sup> Il est attendu que les étudiants soient présents lors des examens et qu'ils remettent leurs travaux à la date prévue. Dans le cas d'une absence justifiée ou d'une difficulté ponctuelle, des arrangements seront proposés par le professeur pour accommoder les étudiants concernés. Néanmoins, dans ces cas de figure, les travaux qui ne seront pas remis à la date prévue seront sanctionnés à raison de 5% par jour de retard. Pour plus de précisions concernant les absences, voir « Exemptions from Parts of the Evaluation » : [www.mun.ca/regoff/calendar/sectionNo=REGS-0601#REGS-1949](http://www.mun.ca/regoff/calendar/sectionNo=REGS-0601#REGS-1949).